

FAQ NOUVEAU TSD PRÉBOIS

Table des matières

1. EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?.....	1
2. LE TÉLÉSIEGE DÉBRAYABLE DE PRÉBOIS.....	3
3. LES ORRES 1800 ET SON FRONT DE NEIGE.....	4
4. STATIONNEMENTS	6
5. ASPECTS FINANCIERS.....	7
6. LE CHANTIER.....	7
7. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX	9
8. IMPACT DU CHANTIER SUR LA SAISON D'ETE 2021	11

1. EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?

Modernisation des accès au domaine skiable depuis Les Orres 1800 et Prébois ; grâce au remplacement de remontées mécaniques et aménagements de pistes.

Le secteur des Orres 1800, créé en 2008, comprend 4 000 lits touristiques. Pourtant, l'accès au domaine skiable et le front de neige ne correspondent pas à l'attrait de ce secteur.

Le secteur de Prébois est un secteur constitué majoritairement de résidences secondaires. L'accès au domaine skiable se fait par le télésiège 2 places de Prébois ; doyen de la station du haut de ses 48 ans. Le retour à Prébois est également délicat (piste rouge de la Rolande).

Le projet se compose de trois aménagements :

1. Un nouveau télésiège débrayable 6 places vient en remplacement de **Prébois** et **Préclaux**, suivant le tracé de l'actuel télésiège de Prébois.

2. Réaménagement du front de neige des Orres 1800 : on remplace le télésiège de Bois Méan par deux tapis couverts, afin de créer :

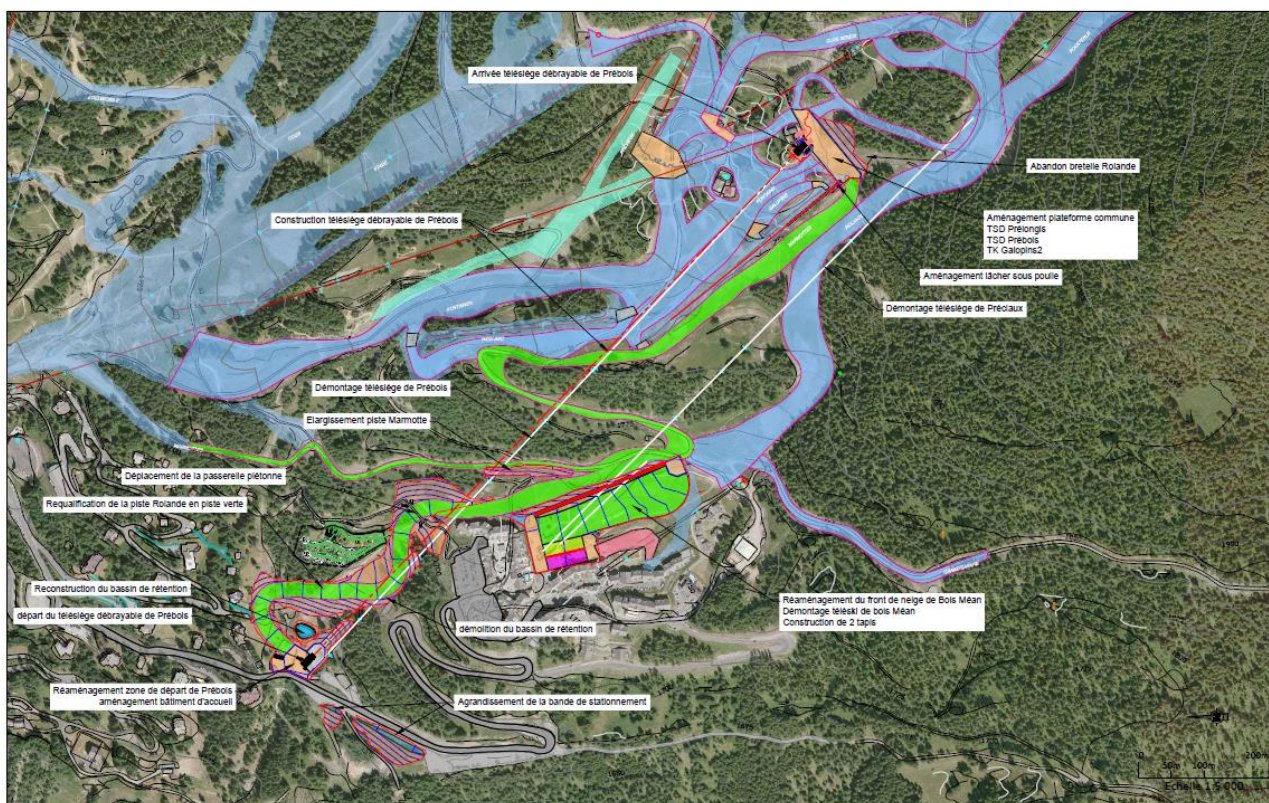
- Un espace luge sur neige,
- Des zones 'débutants'
- Une zone VTT KIDS en été
- Une liaison vers la piste des Marmottes et Les Orres 1650
- Et probablement à l'avenir, un parcours de Snowtubing.

3. Réaménagement de la zone de départ Prébois et de la piste qui s'y rend :

Réaménagement de la piste de ski de la Rolande, afin qu'elle soit de niveau vert. Construction d'une nouvelle caisse de Prébois et des WC publics. Déplacement du parking 40 places existant de l'autre côté de la route.

→ Quels sont les avantages de ce nouveau projet ?

- Moderniser et rationaliser le parc des remontées mécaniques de la station
- Augmenter le débit des remontées mécaniques au départ des Orres 1800 et Prébois
- Permettre le retour à Prébois par une piste verte, enneigée, toute la saison
- Permettre un débarquement aisé et sécuritaire depuis le nouveau télésiège
- Faciliter l'embarquement et le débarquement des usagers, notamment débutants
- Améliorer l'aménagement du front de neige 1800 (hiver comme été)
- Créer une zone 'débutants' et un espace luge aux Orres 1800
- Redynamiser le secteur Prébois
- Permettre les départs à la journée depuis Prébois
- Réduire l'impact visuel de la station sur le paysage
- Améliorer la performance énergétique de la station en réduisant la puissance installée.
- Récupérer des matériels pour améliorer l'arrivée du TK Galopins II.



2. LE TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE DE PRÉBOIS

→ Quelles caractéristiques ?

Le constructeur retenu pour ce nouveau télésiège est Doppelmayr. Les caractéristiques techniques, ainsi que son apparence, **seront les mêmes que le télésiège de Pic Vert** (front de neige des Orres 1650).

Concernant ses caractéristiques spécifiques :

- Un télésiège débrayable 6 places
- Longueur horizontale : ~1 300 m
- Dénivelée : ~350 m
- Débit ~2 400 p/h
- Station motrice : amont

→ Quel trajet ?

- Les Gares de départ et d'arrivée se situeront à l'emplacement actuel des gares du TS de Prébois (à quelques mètres près)

→ Quelles pistes desservies ?

Le nouveau TSD arrivera à côté de celui de Prélongis. Il desservira le plateau des Galopins, les RM de Pousterle et Fontaines.

→ La piste qui mène à Prébois est rouge : comment vont faire les débutants ?

Le projet comprend la création de la piste verte de Prébois, qui viendra remplacer la Rolande. Ce sera une piste facile, large et peu pentue, qui serpentera jusqu'au départ de l'appareil.

→ Avec cette nouvelle piste, que devient le chemin piéton entre 1650 et 1800 ?

Le chemin piéton est conservé. La passerelle piétonne métallique des Orres 1800 est déplacée, pour permettre de traverser la nouvelle piste verte en sécurité.

→ Le TSD sera-t-il accessible...

... **Pour les personnes à mobilités réduite ?** Oui. Ce sera même un départ très adapté puisque la caisse sera accessible PMR, et que des places PMR seront réservées au niveau du front de neige.

... **Aux snowscoot ?** Oui.

... **Aux piétons ?** L'appareil le permet techniquement, mais au vu de son emplacement, cela ne semble pas nécessaire. Cela pourra être reconsidéré selon la demande.

→ Le TSD sera-t-il ouvert l'été ?

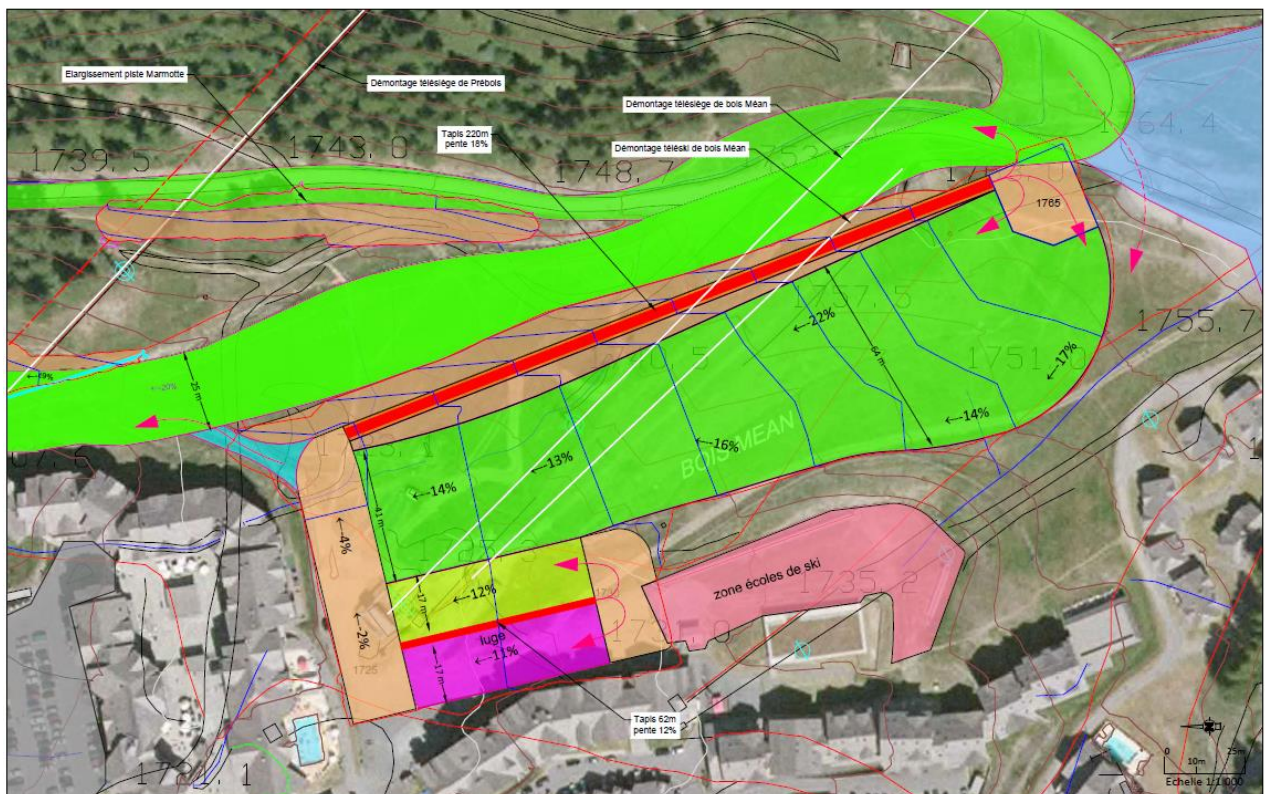
Il n'est pas prévu d'ouvrir ce télésiège en été, car cela présente peu d'intérêt du point de vue de la station dans sa globalité. En effet la station n'a pas prévu d'étendre le *Bike Park* jusqu'à cet appareil ni de créer de nouveaux

sentiers piétons pour y redescendre. De plus, l'été il n'y a pas de navettes publiques menant au départ de ce télésiège.

La station ouvre déjà 3 TSD 7J/7, ce qui est une offre de très grande qualité, puisque cela correspond au niveau de quelques très grandes stations en France.

En revanche, nous étudions très sérieusement l'ouverture du grand tapis, avec un parcours d'initiation VTT sur le front de neige des Orres 1800.

3. LES ORRES 1800 ET SON FRONT DE NEIGE



→ A quoi ressemblera le front de neige des Orres 1800 ?

Le front de neige sera équipé de **2 tapis roulants**, mesurant respectivement 55m et 200m.

La commune des Orres a également prévu d'installer une **aire de jeux** pour les tout-petits.

→ En hiver

Le front de neige sera consacré aux débutants et aux activités hors ski. Le tapis de 55m desservira une piste de **luge sur neige** et un espace **première glisse**. Il sera gratuit et permettra également aux piétons d'accéder aux jardins des **écoles de ski**.

Un tapis de 200m desservira l'espace débutants ainsi que la piste verte des Marmottes, qui permet de revenir aux Orres 1650.

Grâce à la suppression du TSF Pré Claux, **l'espace débutant va tripler de largeur**, et se composera de pentes progressives pour un apprentissage de la glisse étape par étape.

La station étudie actuellement la possibilité de création de produits complémentaires avec le grand tapis, comme une piste de **snowtubing** à l'horizon 2022.

→ En été

Le front de neige sera réaménagé pour devenir un lieu **d'animations sportives et familiales** (volley, jeux, pétanque, etc.)

Le grand tapis desservira une **zone d'initiation au VTT** et permettra de **regagner le reste du Bike Park** sans effort.

Et peut-être une zone de **snowtubing** en été également à partir de 2023 !

→ Quelles sont les caractéristiques des tapis ?

Les tapis seront construits pas la société FICAP.

Ils seront tous deux couverts d'une bulle translucide afin d'abriter les usagers.

Ils seront éclairés afin de permettre l'organisation d'animations d'après-ski.

Le grand tapis sera en partie recouvert de panneaux solaires.

Leurs caractéristiques techniques sont les suivantes :

Type	tapis grande vitesse
Longueur suivant la pente:	206,20 m
Dénivelée :	41,50 m
Pente moyenne :	20 %
Débit :	1500 à 1800 personnes/heure
Galerie :	Oui
Type de débarquement	Frontal
Vitesse max :	1.20 m/s

Type	tapis transfert skieurs/piétons
Longueur suivant la pente:	53.30 m
Dénivelée :	8.10 m
Pente moyenne :	15,2 %
Débit :	1500 à 1800 personnes/heure
Galerie :	Oui
Type de débarquement	Frontal
Vitesse max :	0.70 m/s

→ **Comment s'appelleront les tapis du front de neige**

Le grand tapis s'appellera Préclaux. Le petit tapis s'appellera Bois Méan.

→ Les Orres 1800 restent-ils une station ski aux pieds ?

Les Orres 1800 reste une station **ski aux pieds** puisque l'on peut chausser les skis à quelques mètres de son hébergement, sans avoir besoin d'utiliser une navette ou voiture.

Il y aura deux options pour prendre une remontée mécanique :

- Les skieurs initiés commenceront par quelques virages pour rejoindre le **TSD Prébois**¹.
- Les skieurs pourront également emprunter le **Grand Tapis (Préclaux)** pour gagner la piste des Marmottes.

4. STATIONNEMENTS

→ Vous supprimez le parking de Prébois ?

Le parking de Prébois sera déplacé de l'autre côté de la route. En effet, l'augmentation des flux et la taille de la remontée mécanique exigent plus d'espace. Le nombre de place sera inchangé.

La traversée de route sera aménagée de manière à garantir la sécurité des piétons.

→ Vous supprimez les places entre les immeubles Pic Vert et Lou Miarze ?

La piste empiète effectivement sur ce petit parking public d'environ 12 places, car il n'était pas possible de construire une piste au profil « vert » sans dépasser de l'emprise actuelle. Les places sont recrées à proximité :

- 6 places en épis sous la Résidence le Lou Miarze
- 6 places en bataille avant la Résidence le Pic Vert

¹ C'est une configuration très fréquente en station, qu'on retrouve par exemple à Avoriaz, à Valmorel, aux Carroz-D'arâches, à Megève...

5. ASPECTS FINANCIERS

→ Quel est le montant des investissements ?

TOTAL = 10.5 M € HT

La SEMLORE finance la très grande majorité du projet grâce aux prêts de ses partenaires bancaires.

La **Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur** a attribué une subvention de 195 000 € pour l'aménagement du Front de neige.

La SEMLORE lui a également demandé une subvention de 700 000 € pour la réalisation de ce projet de grande ampleur, actuellement en instruction.

→ Y aurait-il une augmentation du forfait à la suite de ces investissements ?

Non, il n'y a pas de lien de cause à effet direct entre la variation du prix du forfait et ces investissements. Le prix du forfait augmente notamment en fonction de la qualité de l'offre, de l'inflation, de l'environnement concurrentiel de la station.

→ Y aurait-il une augmentation des impôts locaux à la suite de ces investissements ?

Non, car la SEMLORE et la commune des Orres sont des entités distinctes qui disposent chacune de leur propre budget. Ce projet est financé par la SEMLORE et n'a donc pas de lien avec la fiscalité locale.

6. LE CHANTIER

→ A quoi ressemble un chantier sur Domaine skiable ?

Un aménagement de domaine skiable se traduit par un chantier de grande ampleur !

Plus d'une quinzaine d'entreprises seront mobilisées sur 6 mois. Les moyens engagés seront conséquents : de nombreux engins de travaux publics, grues, recours potentiel à l'hélicoptère...

Les conditions de travail en montagne (pente, terrains rocheux, aménagements hydrauliques, neiges précoces, orages d'été...) en font un chantier particulièrement technique.

Vous pourrez suivre l'avancée des travaux sur notre site lesorres.com et sur les réseaux sociaux.

→ Quand commence et finira le chantier ?

Le chantier de modernisation a la particularité de ne pas pouvoir être découpé en tranches : **tout se fera la même année, en 2021, entre mai et décembre.**

Le défrichage a eu lieu en octobre 2020.

La suite du chantier est prévue comme suit.

Ce planning a été conçu de manière à **limiter au maximum l'impact sur les activités touristiques estivales et sur l'environnement.**

Toutefois, les travaux en montagne sont soumis à de **forts aléas naturels**, et peut donc fortement varier.

Mai 2021 :

- Démontage des installations existantes

Juin 2021 :

- Terrassement
- Construction des gares
- Coulage des massifs des pylônes.

Juillet-Août 2021 :

- Suite des terrassements
- Construction des gares
- Construction des bâtiments
- Montage du télésiège

Septembre 2021 :

- Suite des terrassements
- Installation des tapis
- Montage du télésiège

Octobre 2021 :

- Suite et fin des terrassements.
- Montage du télésiège
- Reboisements

Novembre 2021 :

- Réglages & essais
- Installations de la signalétique
- Mise en route du réseau d'enneigement

Décembre 2021 : mise en service

7. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

→ Quel est l'impact environnemental du chantier ?

Le chantier a globalement **un impact positif sur l'environnement** grâce à la **réduction de 50% du nombre de pylônes et de bâtiments** par rapport à ce qui existait auparavant. Il se fait sur une zone déjà aménagée.

Le **dérangement de la faune sera moindre** puisqu'il se déroule déjà dans des zones où la présence de l'homme est forte.

L'efficacité énergétique du domaine skiable s'en trouvera également confortée :

- Réduction de la puissance installée de 28% tout en conservant la même capacité de transport de passagers sur les téléportés
- Récupération de la chaleur du moteur pour chauffer les locaux techniques
- Construction de locaux (techniques, caisses...) correctement isolés : une performance énergétique des bâtiments au moins conforme à la RT 2021
- Installation de panneaux solaires sur la galerie du grand tapis (et également sur les bâtiments techniques selon potentiel de production) : cette énergie sera autoconsommée toute l'année.

De plus, le projet a fait l'objet d'une **étude d'impact environnementale complète**, qui anticipe tous les impacts potentiels du projet sur l'environnement (faune, flore, géologie, hydrologie...).

Une équipe d'écologues spécialisés a fourni un état des lieux complet et exposé les mesures à mettre en œuvre pour que le projet ne nuise pas aux milieux naturels. A ce titre :

- le projet évite de modifier les zones de vie d'espèces sensibles comme le tétras-lyre
- les défrichements ont été déterminés a minima, et seront compensés par des travaux forestiers
- l'ensemble du chantier fera l'objet d'un suivi environnemental par un écologue spécialisé.
- les entreprises intervenant seront briefées et contrôlées sur le bon respect des milieux, et notamment sur la bonne gestion des déchets et la prévention contre les pollutions
- les zones terrassées seront revégétalisées et un suivi sur 5 années sera effectué pour s'assurer de la bonne reprise de la végétation
- les espèces sensibles seront déplacées juste avant les travaux (fourmis, grenouilles rousses...). Des habitats seront reconstitués (nichoirs à hirondelles, bassin de rétention d'eau...).
- Les plantes sur lesquels les papillons protégés pondent seront déplacées pour ne pas détruire les petits (œufs, larves).
- le télésiège sera équipé d'un dispositif de visibilité (les « birdmarks ») pour éviter le risque de collision des oiseaux sur les câbles.

Grâce à toutes ces mesures, **l'impact environnemental du chantier est négligeable.**

➔ Investir dans le ski en 2021, est-ce raisonnable ?

Comme ses homologues, la station des Orres mesure l'impact du changement climatique avant chaque prise de décision. Elle a fait le choix de l'amélioration de ses infrastructures sur le périmètre existant, afin de conforter son modèle sur le moyen-long terme.

De fait, ses caractéristiques d'emplacement, d'altitude et d'exposition rendent le domaine skiable des Orres particulièrement résilient. Déjà en 2018, le GREC PACA avait identifié les Orres parmi les trois stations les plus pérennes des Alpes du Sud.

En effet, comme la majorité du domaine skiable, le projet est exposé nord et se situe en altitude ; ce qui assure à la fois un bon enneigement et des températures compatibles avec la production de neige de culture sur le moyen-long terme.

Le projet intègre également la composante hors ski alpin, avec de nouvelles activités hiver comme été.

8. IMPACT DU CHANTIER SUR LA SAISON D'ETE 2021

→ Front de neige 1800

Le front de neige des Orres 1800 ne sera pas praticable cet été. Autant que de possible, selon l'avancement du chantier, les terrassements seront mis en suspens en juillet/août pour éviter la poussière et le bruit.

Au printemps et à l'automne, le front de neige et ses abords seront concernés par de possibles nuisances sonores et journée et en semaine, ainsi que la poussière générée par les terrassements.

Hors saison, de possibles coupures d'électricité, d'eau ou d'internet sont envisageables (inférieures à 1 jour).

→ Prébois

L'impact sur le quartier de Prébois sera celui d'un chantier en extérieur, à savoir de possibles nuisances sonores en semaine de journée, ainsi que de la poussière liée aux terrassements. Les sols seront arrosés en cas de sécheresse afin de limiter la gêne causée par cette dernière.

Hors saison, de possibles coupures d'électricité, d'eau ou d'internet sont envisageables (inférieures à 1 jour).

→ Bike Park

L'impact sera faible, toutefois quelques portions de pistes seront réaménagées en raison de la construction du télésiège sur le plateau des Galopins.

Des déviations seront créées pour permettre l'accès au Bike Park depuis les Orres 1800.

En partie haute du 1^{er} tronçon (sous le TS Prélongis) les riders devront se montrer très vigilants aux croisements de pistes 4x4, qui seront empruntées par les engins de chantiers.

Quelques perturbations mineures et intermittentes seront à noter sur le Bike Park, selon l'avancement du chantier. Elles se traduiront par des fermetures ou des déviations de piste. Principalement P'Ti Rider, Tu Crois que Je Peux et Magic Woods.

→ Randonnées

Des déviations seront aménagées pour permettre l'accès au Lac Sainte Marguerite et à la Voie des Sages depuis les Orres 1800 et depuis l'arrivée du télésiège de Prélongis.

→ Parkings

Le parking de Prébois sera inaccessible de mai à novembre 2021. Il sera toujours possible de se garer à Pra Païsset pour partir en randonnée, via ferrata, etc.

Le parking de terre rouge pourra être condamné en partie fin août et en septembre.

→ Tyrolienne Zeepline

La tyrolienne n'est pas impactée par le chantier.

→ Secteur Pic Vert

Le secteur Pic Vert n'est pas impacté par le chantier.

Une question spécifique ?

L'office de tourisme se tient à votre disposition et vous renverra vers le bon interlocuteur.